

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Atelier 4 - Session 2

« En connexion avec le monde »

Grands Equipements

- 1) Construction d'une patinoire olympique et ludique
(fiche 21a)
- 2) Un Zénith plus accessible
(fiche 21b)
- 3) Participer à la préparation des Jeux Olympiques et
Paralympiques Paris 2024
(fiche 52)

Construction d'une patinoire olympique et ludique

> En 2021:

Réflexion menée sur la création d'une patinoire olympique voire ludique au regard :

- de la vétusté de l'équipement municipal actuellement géré par la ville de Limoges (dont la fin d'exploitation est programmée autour de 2026) ;
- de son inadéquation aux besoins et pratiques actuels des usagers ;
- des coûts de fonctionnement et d'entretien désormais trop élevés.

> Objectifs :

Rénover ou reconstruire la patinoire datant des années 80, dans le cadre d'un programme sportif et ludique contemporain et d'une mise aux normes obligatoire des équipements techniques à court terme.



Construction d'une patinoire olympique et ludique

1/ Disposer d'un équipement sportif moderne, sportif et/ou ludique :

- adapté aux attentes de loisirs et de compétitions, permettant d'accueillir les spectateurs à un niveau de confort conforme aux standards actuels ;
- répondre aux nouveaux usages des patinoires contemporaines : piste sportive olympique avec des gradins, piste ludique avec des dénivelés, aires de jeux et aire de danse avec jeux d'éclairages, murs de projection vidéo, vestiaires, locaux administratifs, techniques et d'exploitation, salles multifonctions ...
- répondre aux normes et être peu consommatrice d'énergie et maîtriser les coûts de fonctionnement ;

2/ Une mutualisation envisageable avec le centre aquatique L'AQUAPOLIS :

Mutualisation du parking et des réseaux existants notamment sur les aspects de production d'énergie (chaud, froid ...) à étudier avec une construction à proximité du centre aquatique (d'autres hypothèses de lieux seront réfléchis).

⇒ Si ce choix était retenu, ce nouvel équipement permettrait de créer à cet endroit **véritable pôle de loisirs**



Plan de Financement :

Coût total de l'opération estimé à **21 M€ HT** (travaux, études divers, Moe, AMO...),
Coût total des travaux estimé entre **15 M€ HT et 18 M€ HT**, sous réserve de la
localisation du projet, de la nature des travaux de Voiries réseaux divers (VRD) et
des contraintes géotechniques et radiologiques des sols.

**Part de LM : 76,5 % / Subventions : Département, Région (à l'étude) et toute
autre source de financement mobilisable**

Durée des travaux :

Durée prévisionnelle des travaux estimée entre **18 et 24 mois**.
Fin des travaux : 2028



Un Zénith plus accessible

Zénith de Limoges Métropole : Propriété de Limoges Métropole depuis 2006.

- **Équipement culturel** pouvant également accueillir des événements à caractères sportif et économique
- **Exploitation**: par une société privée (S-Pass TSE) via un contrat d'affermage de 5 ans (1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2027).
- **Capacité** de 5 000 spectateurs en configuration tout assis et 5 944 en configuration assis/debout suite aux investissements réalisés par Limoges Métropole en 2019 pour équiper de sièges le parterre des gradins latéraux.

Travaux envisagés :

- remplacement des mats boules par des mats équipés de projecteurs de LED
- mise en conformité des stationnements PMR,
- réaménagement du parvis,
- doublement complet de la voie d'accès du zénith,
- reprise des accès difficiles du parking ...



Enjeux de ces travaux pour les utilisateurs et les gestionnaires sont donc les suivants :

- assurer aux utilisateurs des conditions de sécurité optimales,
- améliorer les flux de circulation et les principes de stationnement,
- mettre en conformité l'accessibilité PMR,
- choisir aménagements qualitatifs pour respecter architecture du bâtiment,

Tout en veillant à ne pas trop augmenter les charges d'entretien et de maintenance.

Plan de financement :

Coût total prévisionnel de l'opération est estimé à **600 000 € HT**

Part de LM : 90 % / Subventions : Département



Durée des travaux : septembre 2022/décembre 2023

- En 2019 : Limoges Métropole labélisée « Terre de jeux 2024 ».
- Octobre 2020 : Centres de préparation aux jeux => 6 sites ont été sélectionnés pour la Haute-Vienne dont la candidature déposée par Limoges Métropole en concertation avec la Cille de Limoges et le Département, pour la natation (L'Aquapolis), le triathlon (lac de Saint-Pardoux) et le cyclisme (BMX piste de la Basse à Limoges + 2 complexes sportifs Limoges + Parc des sports de Beaublanc).



Objectif : impulser la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques sur le territoire

Actions :

1/ Organiser différentes animations et manifestations autour des JOP jusqu'en 2024 :

- Journées et semaines de l'olympisme : portes ouvertes au vélodrome avec des démonstrations de vélos de piste, de rollers ..., baptêmes de piste gratuits au vélodrome pour les agents et élus de LM, concours de dessin pour les scolaires, visio conférence pour les agents de LM sur le thème du sport santé en collaboration avec le CDOS 87 ...
- Rencontres avec des sportifs : un habitant du territoire a nagé avec l'équipe de France de natation handisport pendant les championnats de France de natation handisport en mai 2021 à L' Aquapolis (jeu concours), 3 écoles du territoire ont échangé avec Alain Bernard pendant les championnats de France de natation en avril 2022 à L' Aquapolis ...



2/ Recevoir des délégations françaises ou étrangères pour leurs entraînements avant les JOP de Paris 2024 :

- Demandes reçues pour la natation :
- **Délégation canadienne** (visite des espaces et proposition) : DTN très intéressé mais il n'a pas donné suite car site trop éloigné de Paris ;
- **Délégation Indienne** : non de LM coût très élevé pour 4 nageurs (frais hébergement, mise à disposition bassin...);
- **Equipe de France de natation handisport pour 2023 et 2024 :**
 - accueillir à L'Aquapolis une manche de Coupe du Monde World Para Swimming.
 - plusieurs stages pour se préparer avant les jeux paralympiques de Paris 2024.

En cours de discussion sur les modalités entre LM et la fédération française de natation handisport...

Plan de financement : montant en fonction de la demande => 100 % LM (mais négociation à avoir avec les délégations, possibilité qu'elles participent).

QUESTIONS DIVERSES



**Merci de votre
attention**

